



PRÉFECTURE
DE LA RÉGION
NORD-PAS DE CALAIS

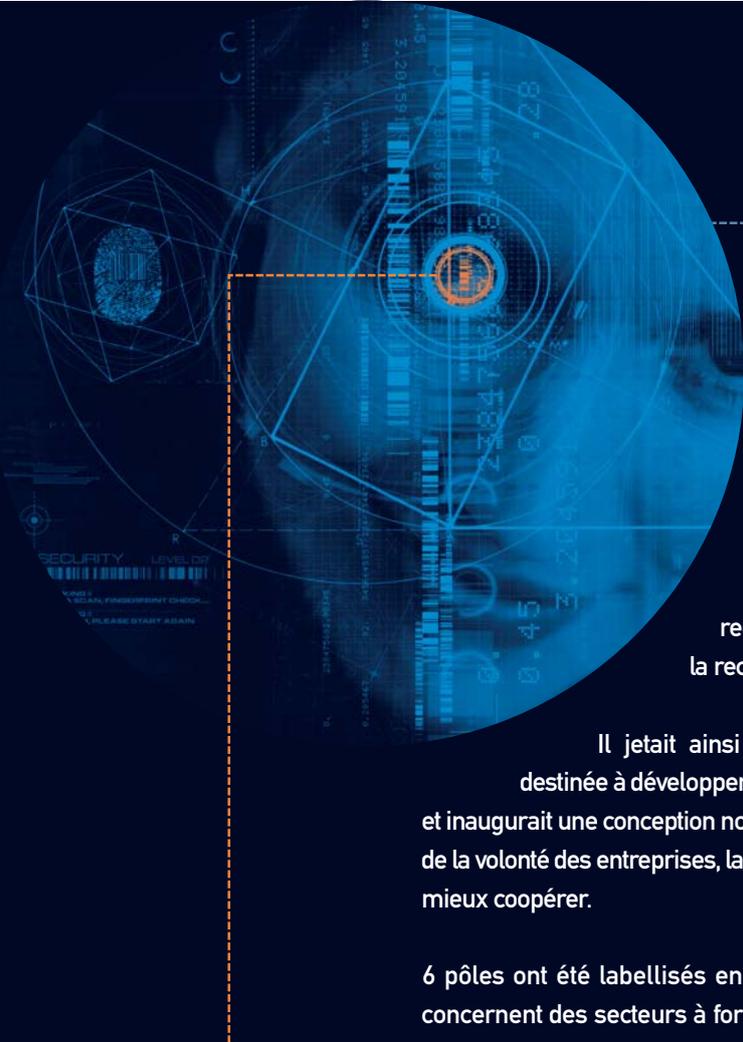
LES PÔLES DE **COMPÉTITIVITÉ** DU NORD-PAS DE CALAIS *accélérateurs de croissance*



 **DRIRE**
NORD
PAS-DE-CALAIS

FINGER





Bientôt 3 ans ! Le 12 juillet 2005, l'Etat labellisait les premiers pôles de compétitivité – des structures légères regroupant, sur un territoire, les acteurs de l'entreprise, de la recherche et de la formation autour de projets communs.

Il jetait ainsi les fondements d'une nouvelle politique industrielle, destinée à développer l'innovation en favorisant les collaborations entre acteurs, et inaugurait une conception novatrice de l'aménagement du territoire. Les pôles sont nés de la volonté des entreprises, laboratoires et organismes de formation de s'organiser pour mieux coopérer.

6 pôles ont été labellisés en Nord-Pas de Calais, soit 9% des pôles en France. Ils concernent des secteurs à fort développement :

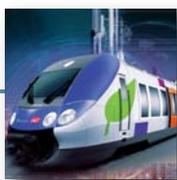
LES TRANSPORTS, LA SANTÉ, L'AGROALIMENTAIRE, LES MATÉRIAUX, LE TEXTILE OU ENCORE LES TIC ET LA DISTRIBUTION.

Pour notre région, les pôles constituent une opportunité exceptionnelle de renouer avec l'innovation, de conforter son tissu industriel, de créer des nouvelles activités, et de développer son attractivité. Le bilan des trois premières années des pôles est tout à fait positif et encourageant.

L'Etat se mobilise pour donner aux pôles tous les atouts de leur développement. La présente plaquette, éditée par la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement, s'adresse à l'ensemble des acteurs du monde économique (entreprises, administrations, agences de développement), de la recherche et de la formation. Son objectif est d'informer plus largement les entreprises et leurs relais sur l'activité des pôles, les services qu'ils offrent, et leurs premiers résultats.

Nous devons tous être les ambassadeurs de cette politique. Le pari des pôles ne sera en effet pleinement tenu que s'ils parviennent à élargir le premier cercle de leurs acteurs, entraînant dans leur sillage l'ensemble de l'économie régionale.

DANIEL CANÉPA,
Préfet de la région Nord-Pas de Calais



6 PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ à fort potentiel...

Un objectif : développer de véritables pôles d'innovation dans 6 secteurs où excellence universitaire et masse critique industrielle se rejoignent en Nord-Pas de Calais.

Un label d'excellence : 71 pôles de compétitivité en France, sélectionnés pour leur potentiel d'innovation et leur masse critique industrielle.

Une dynamique de terrain.

Chaque pôle est présidé par un responsable d'entreprise. La gouvernance est exercée par les PME, les grands groupes, les centres de recherche et organismes de formation.

Déjà plus de 300 entreprises adhérentes et 60 000 salariés,

soit un cinquième de l'emploi industriel. Destinés à renforcer la compétitivité régionale dans 6 secteurs majeurs pour le Nord-Pas de Calais, les pôles constituent une dynamique réellement structurante, inédite par son ampleur.

Qu'est-ce qu'un pôle de compétitivité ?

Les pôles de compétitivité visent prioritairement à rassembler les compétences de la recherche, de la formation, et des entreprises, dans une démarche partenariale, pour **faire naître de nouveaux produits et services, afin de développer les richesses et l'emploi en France, fondés sur le haut niveau de recherche et d'innovation, facteurs clés de compétitivité.**

Les pôles sont des structures légères, généralement des associations loi 1901, au service des entreprises, des centres de recherche et de formation.

Nouvelles opportunités de marché, appui à l'international, réseaux... les pôles sont aussi de formidables **tremplins pour les PME**, qui doivent leur permettre de prendre des positions de leaders.

Cette politique, initiée par l'État au début de l'année 2005, rassemble aujourd'hui les principales collectivités.

Projet de recherche et d'innovation : mode d'emploi



Définition du projet

1



Labellisation par le pôle en fonction de la qualité scientifique du projet et de ses perspectives de retombées économiques

2



Présentation du projet à l'ensemble des financeurs

3



Décision du financement

4



Démarrage des projets

5

UNE DYNAMIQUE collective

DES PROJETS DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

Il s'agit là du cœur de métier des pôles. Pour faire émerger les projets, leur permettre de se concrétiser, les équipes d'animation des pôles apportent un appui personnalisé aux entreprises à tous les stades de leur réflexion. La plupart des projets sont portés par des industriels. Ils associent une ou plusieurs entreprises, des centres de recherche, en vue de développer de nouveaux produits, services ou procédés. Des projets portés par des laboratoires de recherche peuvent également être labellisés, à condition qu'ils démontrent un réel potentiel de retombées industrielles.

→ Les pôles accompagnent le montage des projets d'innovation, suscitent des partenariats et initient des réflexions collectives sur des thèmes stratégiques ;



<< Le parc Eurasanté est un site entièrement dédié aux activités de Biologie-Santé et notamment celles du pôle Nutrition Santé longévité. Il est situé au sein du complexe hospitalo-universitaire de Lille et offre ainsi un environnement spécialisé en santé et en biologie.

DES PROJETS STRUCTURANTS

Complément indispensable aux projets de recherche et d'innovation, ils sont diversifiés mais concourent à un même objectif : développer un « éco-système » propice à l'innovation.

De nouvelles formations

Objectif : mettre en place des filières de formation intégrées d'ampleur internationale capables de préparer les futurs experts et professionnels du secteur. Il s'agit ainsi de créer une réelle synergie entre organismes de formation et acteurs socio-économiques.

Des zones d'attractivité placées à proximité des principales ressources en R&D des pôles, pour accueillir de nouveaux investisseurs.

Des centres d'essais mutualisés et des plateformes technologiques qui permettent aux entreprises de trouver à proximité les équipements dont elles ont besoin.

Une stratégie de développement à l'international : visibilité internationale, recherche de nouveaux marchés pour les entreprises du pôle, projets européens, partenariats technologiques.

DES PREMIERS résultats concrets

Le décloisonnement des acteurs

Les pôles ont rapproché grandes entreprises, PME et recherche publique. Cet acquis est unanimement salué : par les grandes entreprises, qui découvrent parfois des ressources insoupçonnées en région, par les PME, qui peuvent ainsi accéder à de nouveaux marchés, et par les laboratoires académiques.

Des projets d'innovation plus nombreux et plus ambitieux

Les pôles accompagnent les PME dans la structuration de leurs projets (mobilisation des compétences techniques, recherche de nouveaux partenaires, expertises...)

Une attractivité du territoire renforcée

Avec ses 6 pôles de compétitivité, le territoire régional est plus lisible pour les investisseurs étrangers. En témoigne l'implantation en région ces 2 dernières années, de 3 grands projets sur les thématiques du pôle Nutrition Santé Longévité : GSK (production de vaccins), Tate&Lyle (centre de recherche sur les ingrédients) et le siège de Bayer Schering Pharma.

Témoignage : Jean MINET, Secrétaire général AUCHAN France

Auchan est très impliqué dans le Pôle de compétitivité des Industries du Commerce (Picom), tant au niveau de la présidence qu'à celui des collaborateurs.

En nous réunissant autour de la création de scénarios centrés sur les usages utiles aux consommateurs, le pôle a eu l'immense mérite de faire se rencontrer des gens qui avaient très peu de chances de le faire auparavant.

Depuis longtemps, Auchan développait des relations suivies avec des écoles de management et, dans une beaucoup plus faible mesure, avec quelques écoles d'ingénieurs. Quant aux laboratoires scientifiques et aux établissements de recherche, ils nous étaient inconnus.

Et du côté de ces derniers, j'ai le sentiment qu'il en allait de même. Les uns et les autres, nous avons dû dépasser nos préjugés. Au-delà du travail mené sur le fond des projets, ce qui est passé par là, c'est l'échange, la connaissance mutuelle, le respect des différences, la convivialité.

L'autre apport concerne les PME. Dans le domaine agro-alimentaire, ce sont des partenaires fidèles et appréciés d'Auchan. Ce qui est plus nouveau, ce sont les synergies créées avec des PME de la région qui innovent dans le domaine des nouvelles technologies.

Un de leurs plus grands apports, c'est leur vélocité, leur rapidité de conception et de réalisation.

Tout s'est passé très vite. En deux ans, les personnes ont fait connaissance, les projets ont été montés, la participation aux missions Japon et Corée a constitué une ouverture très riche d'enseignements et les premiers résultats concrets vont sortir dans les prochains mois.

Aujourd'hui plusieurs dizaines de collaborateurs d'Auchan, du marketing, de l'architecture informatique, de l'organisation, du e-commerce, de la formation, des magasins..., travaillent avec des laboratoires et établissements de recherche, des PME innovantes. Tous inventent au quotidien le commerce du futur. C'est ça l'alchimie du Picom.

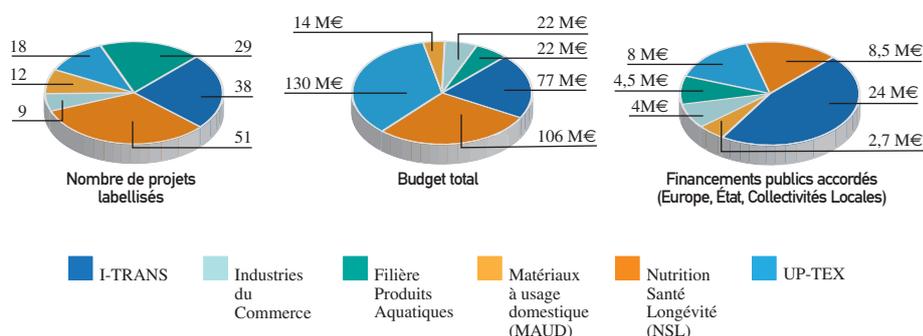
LES PÔLES en chiffres

Les membres des pôles de compétitivité¹

	i-trans	Filière produits aquatiques	Industries du commerce	Maud	NSL	Up-tex
Nombre d'entreprises membres du pôle	55	302	62	20	33	59
Nombre de PME impliquées dans le pôle	23	274	24	8	22	39
Nombre de salariés dans les établissements d'entreprises du pôle	15 000	10 249	130 000*	16 431	5 996	5 796

¹ Source : données pôles de compétitivité
* Effectif France

150 projets de R&D labellisés par les pôles, plus de 50 millions d'euros de financement public





Témoignage :

Jacques DEREUX,
PDG INFODIO,

Start-up 5 salariés

Activité : Produits électroniques
et informatiques embarqués pour
le ferroviaire

Le pôle i-trans nous a permis de travailler en collaboration avec des industriels du ferroviaire et des structures de recherche, ce qui a fait avancer mon projet de création d'entreprise. Nous avons ainsi pu accéder à des compétences et des moyens techniques pour développer nos solutions, ce qui nous a également permis de limiter nos coûts. [...] Malgré notre petite taille, cette collaboration a amélioré notre visibilité et a rassuré nos clients.

Témoignage :

Bruno DESPREZ,
président FLORIMOND
DESPREZ Veuve et Fils

PME 170 salariés

Activité : sélection et amélioration
génétique des variétés de culture à
destination des agriculteurs et
industries agro-alimentaire.

FLORIMOND DESPREZ Veuve et Fils est une société familiale indépendante fondée en 1830 et située à Cappelle en Pevèle dans le Nord. Nous réalisons les travaux de recherche pour le compte du groupe Florimond Desprez SAS. Notre participation dans le pôle Nutrition santé Longévité (NSL) nous a permis d'engager d'importants partenariats de R&D sur des recherches fondamentales avec le laboratoire de physiologie végétale de Lille 1 et la société Leroux- Finaler, tous deux membres du pôle. Le projet Oxychic concerne la valorisation d'ingrédients bioactifs issus de la chicorée. Il a fait l'objet d'un dépôt de projet au Pôle Nutrition Santé Longévité. Grâce à sa labellisation, nous avons été sélectionnés au niveau national et obtenu des financements de l'Etat et du Conseil régional.



I-TRANS

Inventer, concevoir, fabriquer et vendre les transports du futur

Le pôle de compétitivité I-Trans rassemble les principaux acteurs de l'industrie, de la recherche et de la formation, dans les domaines du ferroviaire, de l'automobile, de la logistique, et des systèmes de transport intelligent, présents dans les régions Nord-Pas de Calais et Picardie. I-Trans est un "pôle de compétitivité à vocation mondiale", il fait partie des 17 pôles à forte visibilité scientifique et technologique.

LES AXES STRATÉGIQUES :

- L'interopérabilité ferroviaire
- La sécurité et l'acoustique des équipements embarqués (ferroviaire et automobile)
- L'intermodalité fret (système de traçabilité pour le fret, réseau de plateformes multimodales, ...)
- L'information multimodale des voyageurs (gestion des flux d'informations)
- Les Transports Guidés Urbains

SECTEURS D'ACTIVITÉ CONCERNÉS :

Ferroviaire, automobile, maritime/fluvial, plasturgie, mécanique, métallurgie, textile, TIC, logistique.

Président : Jean-Marie Delbecq

Contact : Yves Ravalard, directeur scientifique - tél. : 03.27.19.00.10

mel : contact@i-trans.org - www.i-trans.org



NUTRITION SANTÉ LONGÉVITÉ

Au carrefour de l'alimentation, des biotechnologies et de la santé

Le pôle NSL s'appuie sur une forte concentration universitaire en Nord-Pas de Calais dans le domaine de la santé, une industrie agroalimentaire puissante et un réseau d'entreprises de biotechnologies et de technologies médicales dynamique. Il traite de la nutrition comme vecteur de prévention des maladies associées aux désordres métaboliques et du vieillissement : diabète, obésité, hypertension...

LES AXES STRATÉGIQUES :

- Répondre à l'attente croissante des consommateurs en terme de qualité nutritionnelle et de sécurité alimentaire
- Développer et valider scientifiquement les fonctionnalités santé des produits.
- Conforter le développement des jeunes sociétés de l'industrie de la santé et des biotechnologies par le biais de partenariats, non plus uniquement avec la seule industrie pharmaceutique, mais aussi avec les entreprises agroalimentaires.

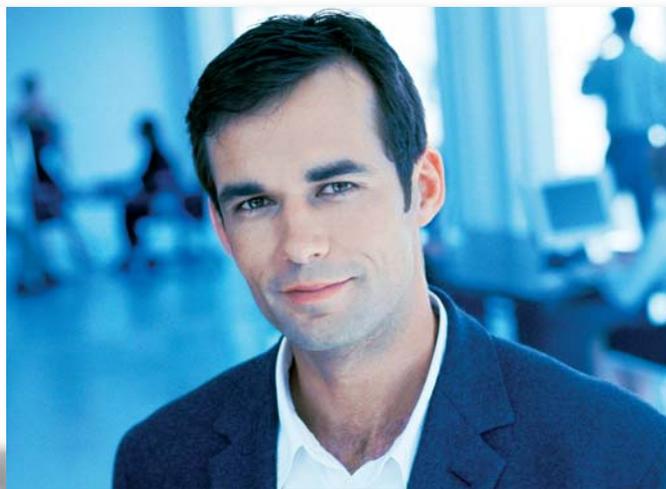
SECTEURS D'ACTIVITÉ CONCERNÉS :

Agro-alimentaire, biologie-santé, matériel médical.

Président : Christophe Bonduelle

Contact : Etienne Vervaecke, responsable de l'animation du pôle

tél. : 03.28.55.90.60 - mel : evervaecke@eurasante.com - www.pole-nsl.org



Témoignage :
Pascal VERDRU,
responsable du Bureau
d'Etudes SOFANOR,
PME 130 salariés
Activité : équipementier ferroviaire,
systèmes pour l'aménagement intérieur

Le projet que nous pilotons est complexe et nous n'aurions pas su le monter si rapidement sans l'aide et l'accompagnement du pôle I-Trans pour structurer notre dossier. Ce fut aussi l'opportunité pour nous d'utiliser les outils « veille technologique » de l'ARIST et « veille économique » de l'ADIT, qui nous ont aidés à identifier les risques en propriété industrielle, de concurrence et à mesurer la part de marché que nous essayons de capter.

INDUSTRIES DU COMMERCE

Développer un pôle de référence mondial pour le commerce du futur

100 millions de consommateurs dans un rayon de 300 km placent la métropole lilloise dans une position stratégique singulière, sans compter que cette grande métropole européenne compte les centres de décision et centrales d'achats d'un grand nombre d'enseignes de dimension internationale ainsi que le deuxième centre logistique français.

LES AXES STRATÉGIQUES :

- Gestion de l'information, optimisation des process
- Relation client et mobilité
- Nouveaux univers marchands.

SECTEURS D'ACTIVITÉ CONCERNÉS :

Distribution, vente à distance, logistique, TIC, électronique, secteur bancaire, communications.

Président : Arnaud Mulliez

Contact : Patrick Brunier, délégué général - tél. : 03.20.99.46.74
mel : pbrunier@citeonline.org - www.picom.fr



UP-TEX

Inventer de nouveaux matériaux textiles et s'orienter vers la personnalisation

La vocation d'Up-tex est de fédérer et dynamiser tous les acteurs de la filière textile habillement dans le domaine des textiles innovants et de la personnalisation en s'appuyant sur des compétences reconnues : économiques, industrielles, scientifiques, marketing et technologiques. Le pôle vise à créer de nouvelles offres de services et de produits pour conquérir les nouveaux marchés.

LES AXES STRATÉGIQUES :

- Le textile au cœur des matériaux avancés
- La personnalisation de masse et l'individualisation de l'offre.

SECTEURS D'ACTIVITÉ CONCERNÉS :

Textile, distribution, et l'ensemble des secteurs utilisateurs des matériaux textiles : bâtiment, automobile, ferroviaire, médical, ...

Président : André Beirnaert

Contact : Stephan Vérin, délégué général - tél. : 03.20.99.46.36
mel : stephan.verin@up-tex.fr - www.up-tex.fr





MAUD

Développer l'innovation dans la chimie et les matériaux de performance

Le pôle Maud (Matériaux à usage domestique) a pour principal objectif le développement de l'innovation dans le domaine de la chimie et des matériaux. Le pôle Maud cible plus spécifiquement trois filières prioritaires : les arts de la table, les industries graphiques et l'emballage.

LES AXES STRATÉGIQUES :

- Développement durable (chimie verte et produits bio-sourcés, substitution de produits dans le cadre de REACH)
- Amélioration de la fonctionnalité des produits : produits « customisés », surfaces autonettoyantes, antibactériennes,...
- Amélioration des procédés de production : réduction des coûts, automatisation, ...

SECTEURS D'ACTIVITÉ CONCERNÉS :

Arts de la table, industries graphiques, emballage (plastique, papier-carton, métal), chimie.

Président : Denis Lalart

Contact : Olivier Varlet, directeur - tél. : 03.20.34.54.80

mel : olivier.varlet@polemaud.fr - www.polemaud.fr



FILIÈRE PRODUITS AQUATIQUES

Innovier pour optimiser la valorisation des produits



Créé en 1999, le Pôle Filière Produits Aquatiques se donne pour objectif de renforcer la compétitivité des entreprises de la filière des produits de la pêche et de l'aquaculture, grâce à l'innovation, à la qualité et au développement technologique.

LES AXES STRATÉGIQUES :

- L'exploitation rationnelle et durable des espèces pérennes
- Le renforcement de la technicité et de l'environnement des entreprises
- L'amélioration de la qualité et de la sécurité alimentaire.

SECTEURS D'ACTIVITÉ CONCERNÉS :

Agroalimentaire, pêche, emballage, distribution, TIC (traçabilité).

Président : Jean-Baptiste Delpierre

Contacts : Thierry Missonnier, directeur, tél. : 03.21.10.78.98

mel : contact@polefiliereproduitsaquatiques.com

www.polefiliereproduitsaquatiques.com



POURQUOI REJOINDRE un pôle de compétitivité ?

Une porte ouverte sur de nouveaux marchés

L'objectif premier des pôles est économique : développer la compétitivité et l'emploi, conquérir de nouveaux marchés par l'innovation.

Des opportunités de partenariats

Les pôles offrent un environnement idéal pour la réalisation de partenariats de R&D avec les acteurs d'une même activité : entreprises, PME, laboratoires et centres de formation.

Des financements publics dédiés et bonifiés

Union européenne, Etat et Collectivités territoriales mobilisent des financements dédiés pour les entreprises et laboratoires partenaires des projets. L'instruction est simplifiée et les pôles prennent en charge la mobilisation des financements publics.

Une expertise technologique et marchés

Une parfaite confidentialité

Vos projets déposés dans le cadre d'un pôle de compétitivité sont secrets. Les autres membres du pôles n'y ont pas accès. Vous seul décidez de l'information communiquée à l'extérieur.

Un label reconnu et valorisable

Être membre actif d'un pôle de compétitivité c'est, vis-à-vis de vos clients et donneurs d'ordres, un gage de performance technologique.

Un éventail de services

Chaque pôle développe, au profit de ses membres, un éventail de services parmi lesquels :

- des ateliers pour s'informer, imaginer des pistes de développement, faire vivre le réseau ;
- un appui en matière de propriété intellectuelle ;
- un accompagnement individualisé, une aide au montage de projets ;
- un accompagnement sur les salons à l'international.

Pour en savoir plus

Prenez contact directement avec le responsable du pôle ou avec votre chargé de mission développement industriel à la DRIRE.

**Division Développement
Industriel et Technologique**
03 27 71 22 61 ou
poles.drirenpc@industrie.gouv.fr

AILLEURS EN FRANCE DES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ aux compétences complémentaires



TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

ELECTRONIQUE Santé
TRANSPORT Bâtiment Environnement / Énergie
Matériaux

Les partenaires des Pôles de Compétitivité
en Nord - Pas de Calais :

La Délégation Régionale
à la Recherche et à la Technologie (DRRT)

La Direction Régionale
de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF)

OSEO Nord - Pas de Calais

Le Conseil Régional Nord - Pas de Calais

Le Conseil Général du Nord

Le Conseil Général du Pas-de-Calais

Les collectivités territoriales associées



www.competitivite.gouv.fr

DRIRE

Division Développement Industriel et Technologique

941, rue Charles Bourseul

BP 20750 - 59507 DOUAI Cedex

Tél. : 03 27 71 22 61

poles.drirenpsc@industrie.gouv.fr